

## 4.2 Pauvreté

En 2016, en France métropolitaine, 8,8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de **pauvreté monétaire**, fixé à 60 % du **niveau de vie médian**. Ce seuil s'établit en 2016 à 1 026 euros par mois. À titre de comparaison, au 1<sup>er</sup> avril 2016, pour une personne seule, le revenu de solidarité active (RSA) s'élève à 525 euros (535 euros au 1<sup>er</sup> septembre) et le minimum vieillesse à 801 euros, sachant que d'autres prestations (dont les aides au logement) complètent souvent le revenu disponible des allocataires de ces minima sociaux. Ainsi, en 2016, 59,3 % des ménages percevant le minimum vieillesse vivent au-dessus du seuil de pauvreté, mais seulement 35,3 % des ménages bénéficiaires du RSA.

En 2016, le **taux de pauvreté** s'élève à 14,0 % de la population, en légère baisse par rapport à 2015 (-0,2 point). Cette baisse s'explique principalement par la mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la prime d'activité (en remplacement du RSA activité et de la prime pour l'emploi). Sur longue période, le taux de pauvreté a diminué de 1996 à 2004, est remonté jusqu'en 2011 et, depuis, recule légèrement.

La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 824 euros mensuels. Entre 2015 et 2016, ce niveau de vie médian des personnes pauvres augmente autant que le seuil de pauvreté (+0,9 %). En conséquence, en 2016, l'indicateur d'**intensité de la pauvreté** est stable à 19,7 %. Sur longue période, l'intensité de la pauvreté a diminué de 1996 à 2002, et, depuis 2003, oscille entre 19 % et 20 %, à l'exception d'un point haut en 2012.

Parmi les **actifs**, 10,8 % sont en situation de pauvreté monétaire : 38,3 % des **chômeurs** sont dans cette situation, contre 7,7 % des personnes **en emploi**. En 2016, le niveau de vie

médian des chômeurs est stable (-0,1 % en euros constants) et leur taux de pauvreté progresse de 0,7 point. Cette évolution intervient dans un contexte de baisse du taux de chômage (-0,3 point en 2016), mais avec un nombre croissant de personnes au chômage depuis deux ans ou plus arrivant en fin de droit.

En 2016, ce sont les retraités qui ont le taux de pauvreté le plus bas (7,4 %) ; il n'évolue pas significativement par rapport à 2015. Pour les autres **inactifs**, dont les étudiants, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé : 31,1 %, en baisse de 1,0 point par rapport à 2015. Enfin, les enfants sont aussi fortement touchés par la pauvreté : en 2016, un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit au sein d'une famille pauvre.

Les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté. En 2016, 34,8 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont pauvres, soit une proportion 2,5 fois plus élevée que dans l'ensemble de la population. Les familles nombreuses sont également plus exposées : 23,9 % des personnes vivant dans un ménage composé d'un couple (dont la **personne de référence** a moins de 65 ans) avec au moins trois enfants sont pauvres en 2016. À l'inverse, les couples sans enfant dont la personne de référence a moins de 65 ans sont peu touchés par la pauvreté (taux de pauvreté de 7,7 % en 2016). Les couples dont la personne de référence a 65 ans ou plus le sont encore moins (5,3 %). Enfin, près d'une personne seule de moins de 65 ans sur cinq, qui ne bénéficie pas des économies d'échelle que permet la vie en couple, ni du revenu supplémentaire que peut apporter le conjoint, vit en dessous du seuil de pauvreté. Cette proportion est en hausse de 0,4 point par rapport à 2015. ■

### Définitions

**Pauvreté monétaire** : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la **médiane**.

**Taux de pauvreté** : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie).

**Intensité de la pauvreté** : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite « intense », au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Niveau de vie, médiane, actifs, chômeurs, en emploi, inactifs, personne de référence du ménage** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2016 », *Insee première* n° 1710, septembre 2018.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- Voir *fiches 4.1 et 6.4*.

## 1. Indicateurs de pauvreté de 1996 à 2016

	1996	2000	2005	2010	2015	2016
<b>Taux de pauvreté (en %)</b>	<b>14,7</b>	<b>13,8</b>	<b>13,3</b>	<b>14,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,0</b>
Seuil de pauvreté (en euros 2016 par mois)	866	916	972	1 022	1 017	1 026
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros 2016 par mois)	690	742	778	819	817	824
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 294	7 959	7 877	8 710	8 875	8 783
<b>Intensité de la pauvreté (en %)</b>	<b>20,3</b>	<b>19,0</b>	<b>19,9</b>	<b>19,9</b>	<b>19,7</b>	<b>19,7</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs de pauvreté ont été rétropolés de 1996 à 2011. Les montants en euros (seuils de pauvreté, niveaux de vie médians des personnes pauvres) ont été chaînés à partir de leurs taux d'évolution entre deux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux successives et comparables. Les taux de pauvreté ont été rétropolés selon une méthode similaire à partir des variations en points.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2016.

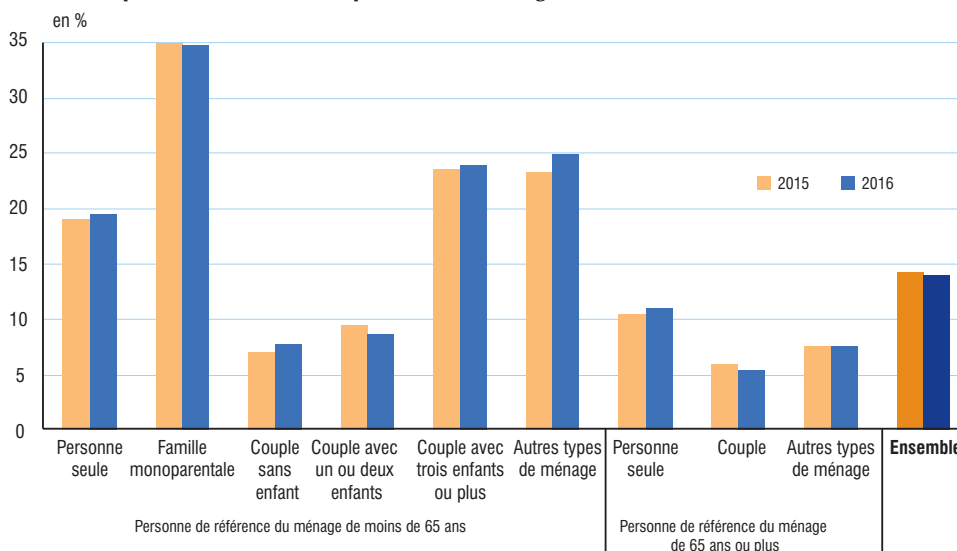
## 2. Pauvreté des personnes selon l'activité en 2016

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
<b>Actifs de 18 ans ou plus</b>	<b>3 072</b>	<b>10,8</b>	<b>21,5</b>
En emploi	1 979	7,7	19,3
Chômeurs	1 093	38,3	24,4
<b>Inactifs de 18 ans ou plus</b>	<b>2 947</b>	<b>14,5</b>	<b>19,3</b>
Retraités	1 048	7,4	13,2
Autres inactifs dont étudiants	1 899	31,1	24,4
<b>Enfants de moins de 18 ans</b>	<b>2 764</b>	<b>19,8</b>	<b>18,5</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.

## 3. Taux de pauvreté selon la composition du ménage



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : il s'agit ici de la composition du ménage au moment de l'enquête. Par exemple, les couples sans enfant peuvent avoir des enfants, mais qui ne résident pas au sein du ménage au moment de l'enquête.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2015 et 2016.